

Image not found or type unknown



Création d'entreprise avec associés étrangers

Par **sarah**, le **14/01/2009** à **20:02**

Bonsoir,rnrnActuellement dans les démarches pour la création de ma propre entreprise, je me permets de faire appel à vous afin de savoir si en ouvrant ma société avec des associés ne résidant pas en france mais titulaire d'un titre de séjour régulier dans un autre pays de l'union européenne, ces derniers peuvent-ils obtenir un titre de séjour en france ou pas? doivent-ils être les gérants et non les associés?etc etcrrnrnMerci d'avance à tous pour vos réponses.